

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

3 mars 2020

## SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2687)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 1849

présenté par

M. Vallaud, Mme Rabault, M. Juanico, M. Saulignac, M. Aviragnet, Mme Bareigts, Mme Battistel, Mme Biémouret, M. Bouillon, M. Jean-Louis Bricout, M. Carvounas, M. Alain David, Mme Laurence Dumont, M. Faure, M. Garot, M. David Habib, M. Hutin, Mme Karamanli, M. Jérôme Lambert, M. Letchimy, Mme Manin, Mme Pau-Langevin, Mme Pires Beaune, M. Potier, M. Pueyo, Mme Rouaux, Mme Tolmont, Mme Untermaier, Mme Vainqueur-Christophe, Mme Victory et les membres du groupe Socialistes et apparentés

à l'amendement n° 843 de Mme Autain

-----

**ARTICLE 4**

À l'alinéa 7, après le mot :

« la »

insérer le mot :

« seule ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Ce sous amendement a essentiellement une portée rédactionnelle.

Il permet toutefois à ses auteurs d'insister sur le caractère suffisant de la rémunération des membres du Conseil constitutionnel.